



APPEL À CANDIDATURE

A ROOF ABOVE YOUR HEAD 2016
Artist In Residency Program

RÉGION CENTRE – VAL DE LOIRE - BERLIN

LA MIRE

Diffusant à la fois la nouvelle génération et des artistes contemporains plus confirmés, la mire, issue de l'association Lumen créée en 1999, demeure un acteur important dans les domaines de la photographie et des arts visuels.

La mire partageait jusqu'en 2012 l'espace d'exposition Oulan Bator, Pôle d'Art Contemporain avec le collectif Le pays où le ciel est toujours bleu à Orléans, pour poursuivre son activité entre deux territoires, la Région Centre – Val de Loire et Berlin. La mire entreprend un nouveau cycle de résidences *A Roof above your head*.

Un appel à résidence est proposé aux artistes de la Région Centre - Val de Loire pour un séjour de 3 mois au lieu de résidence GlogauAIR, à Berlin de Juillet à Septembre 2016. GlogauAIR est un lieu inscrit sur le territoire berlinois et bénéficie, par son programme de résidence, d'une notoriété internationale. L'artiste bénéficiera du réseau du lieu de résidence, par l'organisation d'une présentation de fin de résidence, sous la forme d'un open studio et/ou une exposition, d'un artist talk.

Cette résidence permet à l'artiste de la Région Centre – Val de Loire de créer sur un territoire interdisciplinaire et international. Berlin, est aujourd'hui la ville incontournable du processus de création et de diffusion de l'art actuel en Europe.

Le médium

- image fixe et en mouvement, analogique et/ou numérique
- image du son
- installation (Possibilité d'intervenir dans le jardin du lieu de résidence GlogauAIR).

Condition de candidature

- Pas de condition d'âge
- Le(la) candidat(e) doit être inscrit à un régime fiscal de son statut professionnel
- Le(la) candidat (e) doit vivre et travailler en Région Centre - Val de Loire
- Il (elle) doit avoir terminé ses études
- Le candidat s'engage à être présent sur le lieu de résidence pendant toute la durée du 1er Juillet au 30 Septembre 2016. En aucun cas, le séjour ne peut-être fractionné. Cependant, pour des raisons familiales ou autres l'artiste peut s'absenter à raison d'un quart du temps de résidence.

Constitution du dossier

À envoyer par email à lamire.artsvisuels@yahoo.fr

Objet:Candidature_résidence_A roof above your head

Un accusé de réception vous sera retourné par courriel

Date limite de dépôt de dossier le mardi 1er décembre 2015 inclus. Tous les documents ci - dessous devront être en Anglais et en Français

- Un portfolio des œuvres déjà réalisées, 15 p. maximum
- Une biographie
- Les axes artistiques du travail
- Note d'intention sur le projet de résidence, 1 p. maximum
- format A4 maximum

Les aides attribuées pour l'artiste comportent :

- Une aide à la production forfaitaire de 1000 euros au maximum sur présentation de factures.
 - Un aller/retour remboursé sur présentation de factures.
 - Per diem à hauteur de 600 € au maximum sur présentation de factures.
 - Hébergement/Atelier dans le lieu partenaire GlogauAIR à Berlin. L'artiste dormira dans son espace de travail de 23 m2 environ. L'hébergement n'est pas adapté pour accueillir les enfants. Possibilité hébergement couple (prévoir un supplément d'environ 50 € par mois à la charge de l'artiste).
 - La communication + vernissage.
- Prise en charge de la présentation au public à Berlin sous la forme d'un Open studio, d'une exposition et de la réalisation d'un livret. Ce dernier sera présenté dans une structure partenaire dans la Région Centre – Val de Loire.

Le jury

Il sera composé de :

- Deux identités régionales dont l'association la mire
- Les partenaires financiers (présents en tant que conciliateurs)
- Une identité berlinoise du milieu de l'art (artiste, curateur, critique, ou directeur d'une des structures partenaires)
- Une identité française du milieu de l'art (artiste, curateur, critique) hors Région Centre

Les noms seront dévoilés après la commission qui se déroulera le samedi 12 décembre 2015.

La convention de Résidence d'Artistes

La convention de résidence d'Artistes, est conclue entre l'association la mire et l'artiste sélectionné. Par ce contrat, la mire met à la disposition de l'artiste des moyens matériels ou humains pour la réalisation d'œuvres. Le contrat proposé stipule notamment les clauses relatives aux obligations de l'Artiste, aux caractéristiques des moyens proposés, au droit de divulgation, à la durée, aux subventions, à la Responsabilité de l'Artiste. Cette Convention de résidence d'artiste inclut également un règlement intérieur applicable au sein de la structure de la résidence.

Voir la convention détaillée de la résidence d'artiste sur notre site internet : www.la-mire.fr

N'hésitez pas à consulter le site internet du lieu de résidence GlogauAIR : www.glogauair.net

Pour toutes demandes d'information, veuillez contacter Valérie Leray, directrice artistique de la structure sur lamire.artsvisuels@yahoo.fr